

Procès-verbal de la Réunion du Comité de Pilotage de l'ITIE-Guinée du 20 août 2026

Le jeudi 20 août 2026 s'est tenue la réunion du Comité de pilotage de l'ITIE-Guinée dans la salle de conférence du Ministère des Mines et de la Géologie, sous la Présidence de **Monsieur Aboubacar KOUROUMA**, Président dudit comité.

- **M. Mamadou DIABY** : Bonjour tout le monde, nous allons commencer notre réunion qui sera présidée par Monsieur le président du Comité de Pilotage à qui je vais passer la parole pour l'ouverture de la séance.
- **M. Aboubacar KOUROUMA** : Bonjour, merci à toutes et à tous de votre présence à cette réunion du Comité de Pilotage. Nous avons le plaisir d'avoir parmi nous aujourd'hui, **Monsieur Cheick Alioune DIALLO**, Conseiller de Monsieur le Premier Ministre en charge des Affaires Territoriales, de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale, que je vous demande d'applaudir. Avant de passer à la lecture de l'ordre jour, je propose qu'on fasse un tour de table pour que chacun se présente à lui. Après ce tour de table, je vais lui donner l'honneur de présider cette réunion car je dois suivre une vidéoconférence dans mon bureau.

Le projet d'ordre du jour est le suivant :

- 1- **Approbation du Procès-verbal de la réunion du comité de Pilotage du 1^{er} juillet 2026 ;**
- 2- **Examen et approbation des résultats des travaux de la Commission ad hoc du suivi de la validation en vue de la mise en œuvre des décisions et recommandations du conseil d'administration de l'ITIE suite à la validation de la Guinée ;**
- 3- **Niveau de préparation de la participation de la Guinée à la Conférence Mondiale de l'ITIE à Bruxelles au mois d'octobre 2026 ;**
- 4- **Divers.**

Est-ce qu'il y a d'autres points à rajouter ?

Dans ce cas on valide ce projet d'ordre du jour par acclamation.

« L'ordre du jour est approuvé »

- **M. Aboubacar KOUROUMA** : Avant de passer la main à monsieur le Conseiller, j'ai juste 2 informations : le 3^{ème} point de l'ordre jour concernant la participation de la Guinée à la conférence mondiale de l'ITIE, j'ai échangé avec monsieur le Ministre des Mines et de la géologie en présence de Monsieur DIABY, il vous donnera des informations sur le point. La 2^{ème} information c'est par rapport au dossier GAC. La conciliation est en train d'avancer et c'est important que vous soyez au courant.
- **M. Mamadou DIABY** : Nous avons juste un message pour vous Monsieur le Président.
- **Monsieur Aboubacar Fodé KEITA** : Au nom du Comité de pilotage, nous voulons juste vous féliciter pour la confiance renouvelée, en vous reconduisant à votre poste de Secrétaire Général du MMG.
- **M. Aboubacar KOUROUMA** : Merci beaucoup, c'est dire qu'on est là encore.
- **Monsieur Cheick Alioune DIALLO** : Bonjour à toutes et à tous, le Président du Comité de Pilotage a déjà fait la présentation mais cela n'empêche que je précise, je suis Cheick Alioune DIALLO, Conseiller de Monsieur le Premier Ministre en charge des Affaires Territoriales, de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale. C'est un plaisir pour moi d'être à cette réunion du Comité de Pilotage de l'ITIE-Guinée. Je vous apporte les salutations et encouragements du Premier Ministre, Chef du gouvernement ; mais aussi je vous exprime l'engagement du gouvernement à poursuivre cette initiative de transparence dans les Industries extractives. La Guinée est un pays minier

1 / Approbation du Procès-verbal de la réunion du comité de Pilotage du 1er juillet 2026 2026.

- **M. Mamadou DIABY** : « *Lecture du résumé du PV de la réunion du Comité de Pilotage du 1^{er} juillet 2026* ».
- **Monsieur Cheick Alioune DIALLO** : Merci Monsieur DIABY. S'il n'y a pas de points à rajouter je vous demande d'approuver le résumé de ce PV par acclamation.

- « Le Procès-verbal de la réunion du comité de Pilotage du 1er juillet 2026 2026 est approuvé »

2/ Examen et approbation des résultats des travaux de la Commission ad hoc du suivi de la validation en vue de la mise en œuvre des décisions et recommandations du conseil d'administration de l'ITIE suite à la validation de la Guinée ;

- **M. Mamadou DIABY** : La présidente de la Commission, Madame Fatoumata KANTE, étant malade, Monsieur Oumar Kanah DIALLO qui à l'habitude d'assurer l'intérim va donc nous présenter les résultats des travaux de la Commission.
- **Monsieur Oumar Kanah DIALLO** : La Commission ad hoc après plusieurs séances de travail va vous présenter les résultats de ses travaux consacrés à l'identification et à la priorisation des actions nécessaires à la mise en œuvre des mesures correctives et recommandations issues du rapport d'évaluation du Conseil d'Administration de l'ITIE.

La démarche a consisté, en premier lieu, à procéder à une cartographie des mesures correctives et recommandations, en établissant, pour chacune d'elles, les actions à réaliser, les résultats attendus, les cibles ainsi que les responsables de mise en œuvre.

Compte tenu du nombre important des mesures et recommandations et de l'existence de délais contraignants, la Commission a privilégié une approche fondée sur la priorisation des actions, plutôt que sur l'élaboration d'un plan d'action exhaustif couvrant indistinctement l'ensemble des mesures.

Une attention particulière a été accordée à l'exigence relative à l'engagement de la société civile, dont le délai de mise en œuvre est fixé à six mois à compter de la publication du rapport d'évaluation. La Commission a relevé que le délai restant était inférieur à quatre mois, ce qui justifie une accélération significative du processus.

Principales actions retenues

À l'issue de ses travaux, la Commission a retenu trois axes d'intervention prioritaires :

- Les actions de plaidoyer auprès des parties prenantes ;
- Les actions d'appropriation et de mise en œuvre de la norme et des recommandations concernées ;
- La conception et la mise en place d'un mécanisme de remontée des informations et de traitement des préoccupations de la société civile.

La sensibilisation initialement envisagée comme une action distincte, a finalement été considérée comme une activité transversale devant accompagner les différents axes d'intervention.

Pour opérationnaliser ces orientations, trois termes de référence (TDR) ont été élaborés et soumis à l'examen du Comité de pilotage.

« Présentation des trois (3) TDRs »

- **El hadj Cheick KEITA** : Je crois qu'il y a nécessité d'assurer l'alignement avec le PTBA. Il doit y avoir une cohérence entre les activités proposées et le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2026 qui a été déjà approuvé par le Comité de Pilotage. L'approbation des nouvelles activités ne saurait conduire à l'adoption implicite d'un second budget ou à l'introduction d'activités qui ne seraient pas cohérentes avec les activités déjà approuvées dans le PTBA.

J'insiste sur la nécessité de vérifier systématiquement l'alignement des actions proposées avec le budget approuvé. Lorsque certaines actions ne seraient pas couvertes par le PTBA, les ajustements budgétaires appropriés devront être examinés dans le cadre des procédures prévues, notamment à l'occasion d'une éventuelle révision budgétaire.

Cette exigence vise à garantir la cohérence entre la programmation, la budgétisation et l'exécution des activités, ainsi que la conformité des décisions du Comité avec les règles de gestion budgétaire.

- **M. Mamadou DIABY** : C'est important ce que Elhadj Cheick vient de souligner, mais nous allons laisser Monsieur Kanah finir sa présentation.
- **Monsieur Oumar Kanah DIALLO** : Nous avons identifié des **Actions de plaidoyer et de concertation institutionnelle**.

La première action porte sur le plaidoyer et la mobilisation des différentes parties prenantes en vue de contribuer à la levée des restrictions affectant la participation de la société civile.

À cet effet, il est prévu notamment :

- D'organiser des concertations avec les principales parties prenantes ;
- De renforcer le dialogue institutionnel avec les administrations concernées ;
- De favoriser les échanges entre la Commission instituée par le Premier ministre et les services techniques compétents ;
- D'organiser des missions et consultations au niveau régional ;
- D'assurer une communication appropriée autour des résultats du processus.

Certaines de ces activités avaient déjà été engagées, notamment à travers des échanges avec le Conseiller du Premier ministre et la transmission des documents de travail destinés à faciliter la poursuite du processus.

Sensibilisation et appropriation des exigences

La deuxième orientation concerne le renforcement de la compréhension, par les parties prenantes, des exigences de la norme et des responsabilités qui leur incombent.

La Commission a proposé l'organisation d'un atelier de formation destiné notamment à permettre aux parties prenantes :

- De mieux comprendre les exigences concernées ;
- D'identifier les responsabilités respectives des différents acteurs ;
- De s'approprier les conclusions du rapport d'évaluation ;
- De contribuer à l'élaboration d'une feuille de route et d'un plan d'action ;
- De renforcer l'ancrage de la participation de la société civile dans le processus de gouvernance des ressources extractives.

Mise en place d'un mécanisme de remontée des informations

La troisième action porte sur la conception d'un mécanisme permettant aux organisations de la société civile de faire remonter leurs préoccupations, de signaler les difficultés rencontrées et d'en assurer le traitement et le suivi.

Le dispositif envisagé devrait notamment comprendre :

- Une plateforme numérique fonctionnelle ;
- Un formulaire électronique de signalement ;
- Une base de données sécurisée ;
- Des fonctionnalités de traitement et de suivi des signalements ;
- Un tableau de bord ;
- Des mécanismes de protection et de sécurisation des données ;
- Un guide de traitement des signalements ;
- Des rapports périodiques ;
- Une structure ou commission chargée du suivi des signalements.
- La Commission a précisé que la conception du mécanisme devrait être conduite de manière participative. Les recommandations issues de l'atelier de concertation devront être traduites en spécifications techniques permettant d'orienter le consultant chargé du développement de la plateforme.
- Après conception, le mécanisme devra faire l'objet d'une validation par les différentes parties prenantes, suivie d'une phase de formation des utilisateurs et d'un lancement officiel.

Je vous remercie de votre attention.

- **Monsieur Cheick Alioune DIALLO** : Nous remercions la Commission pour la qualité des travaux et la fidélité du compte-rendu par le rapporteur. Il revient au Comité d'approuver les résultats des travaux de la Commission.

« Au terme des échanges, les travaux présentés par la Commission ad hoc ainsi que les documents correspondants ont été validés, sous réserve de la prise en compte des observations formulées, notamment celles relatives à l'alignement budgétaire et à la programmation des activités. »

Il a également été recommandé que les documents finalisés soient transmis aux membres du Comité suffisamment en amont des prochaines réunions afin de permettre leur examen approfondi et la formulation éventuelle d'observations.

Le délai réglementaire étant fixé à six mois et le temps restant étant désormais inférieur à quatre mois, le Comité a recommandé la mise en place d'un plan de mise en œuvre prioritaire, afin d'éviter tout risque de dépassement du délai.

- **Monsieur Cheick Alioune DIALLO** : Nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour.

3 / Préparation de la participation de la Guinée à la Conférence mondiale de l'ITIE 2026 – Bruxelles

- **M. Mamadou DIABY** : Je crois que pour ce point aussi la présidente étant malade, Monsieur Oumar Kana DIALLO va continuer la présentation.

- **M. Oumar Kanah DIALLO** : Là aussi il y a eu plusieurs jours de travail et je vais essayer de faire le résumé.

État d'avancement

Plusieurs démarches avaient déjà été engagées, notamment la préparation et la transmission de courriers et des documents destinés à mobiliser les différents partenaires et à favoriser une participation suffisamment représentative de la Guinée.

La Commission a également relevé que certaines réponses des parties sollicitées sont encore attendues.

Mobilisation des autorités et des parties prenantes

Les échanges avec le Conseiller du Premier ministre ont permis de rappeler l'importance stratégique de cette participation et de transmettre les documents nécessaires à la poursuite des démarches.

Les documents ont été transmis au niveau approprié et des échanges réguliers étaient maintenus afin de favoriser l'aboutissement du processus.

La Commission insiste sur la nécessité de renforcer la mobilisation institutionnelle compte tenu de l'importance de la conférence pour la gouvernance et la transparence dans le secteur extractif.

Questions relatives aux visas et aux ordres de mission

- La question des visas est un point important.
- Compte tenu du délai restant avant le déplacement, estimé à environ 45 jours, la nécessité d'engager sans délai les démarches administratives est nécessaire auprès des services compétents et des représentations diplomatiques.
- La procédure d'établissement des ordres de mission et sur la distinction entre les missions avec frais et sans frais, ainsi que les passeports de service est aussi un point important.
- La procédure administrative implique plusieurs niveaux institutionnels et qu'un retard dans la constitution ou la transmission des dossiers pourrait compromettre la participation effective des membres de la délégation.
- La conférence se tient en Belgique et il n'y a pas de Consulat de la Belgique en Guinée, il faut donc se déplacer pour Dakar où se trouve le Consulat. Mais comme la Belgique se trouve dans l'espace Schengen on pourrait envisager des démarches à l'Ambassade de la France en Guinée avec l'aide de nos autorités.
- Les parties concernées sont appelées à accélérer le processus de traitement des dossiers car il ne nous reste plus 45 jours. Comme je n'étais pas seul, les autres membres pourront me compléter. Je vous remercie
- **Monsieur Cheick Alioune DIALLO** : Monsieur DIABY a-t-il quelque chose à rajouter ?
- **M. Mamadou DIABY** : Ce matin j'étais avec Le Secrétaire général il m'a dit qu'il a reçu la demande d'ordre de mission. Compte tenu du nombre élevé des participants qui est de 12 personnes, le Ministre des Mines dit que l'aide du Premier doit être sollicitée.

Composition et prise en charge de la délégation

- La composition de la délégation a également fait l'objet d'échanges.
- Il ressort des discussions qu'une liste initiale d'environ quinze personnes avait été envisagée avant d'être ramenée à douze personnes retenues dans le cadre du processus en cours. La question de la prise en charge financière de ces participants demeure toutefois à clarifier.
- La contribution éventuelle des sociétés minières et d'autres partenaires a été évoquée, ainsi que les modalités administratives permettant d'assurer la prise en charge des membres de la délégation.
- Le Comité a recommandé que ces modalités soient clarifiées avant l'établissement définitif des ordres de mission.

Nécessité d'une meilleure anticipation budgétaire

- Un enseignement important a été tiré des difficultés rencontrées dans la préparation de cette participation.
- Le Comité a recommandé que les activités récurrentes liées aux conférences internationales soient anticipées et inscrites dans le PTBA, afin de réduire les difficultés administratives et budgétaires constatées lors de la préparation de la présente mission.
- Il a notamment été rappelé qu'une activité non inscrite au budget ne devrait pas être exécutée sur les crédits budgétaires, ce qui impose une meilleure anticipation des besoins lors de l'élaboration du PTBA.
- L'ensemble des services techniques et ministériels concernés, afin de permettre une analyse approfondie des enjeux administratifs et institutionnels avant toute décision.
- **Monsieur Cheick Alioune DIALLO** : Est-ce qu'il y a des réactions ?
- **M. Abdoulaye SOUMAH** : Nous avons pu réunir un nombre important d'articles pour animer notre stand. Nous avons pris de l'avance pour être prêt avant la date du 06 octobre 2026.

4 / DIVERS

- **M. Mamadou DIABY** : Il y a madame Aïcha BARRY qui est toujours en Tunisie pour ses soins et monsieur Sékou Oumar Ly DIALLO est aussi aux Etats Unis pour ses soins également

CLÔTURE DE LA RÉUNION

En clôturant les travaux, le Président de séance Monsieur **Cheick Alioune DIALLO** a remercié l'ensemble des participants pour la qualité des échanges et leur contribution aux travaux.

Il a rappelé que la poursuite des réformes dans le secteur extractif, notamment en matière de transparence, de participation de la société civile et de gouvernance, demeure un enjeu important pour la Guinée.

Il a encouragé les différentes parties prenantes à poursuivre leurs efforts et à accélérer la mise en œuvre des décisions arrêtées, dans le respect des délais et des procédures applicables.

Il a levé la séance après épuisement des points inscrits à l'ordre du jour.

CONCLUSION :

Au terme de ses travaux, le Comité est parvenu aux conclusions suivantes :

- 1) Le Comité a approuvé le Procès – Verbal de sa réunion du 1^{er} juillet 2026 ;
- 2) Le Comité a validé les résultats des travaux de la Commission Ad Hoc notamment la Cartographie des mesures correctives et recommandations.

Il a approuvé les trois (03) termes de référence (TDRs) basés sur les trois axes prioritaires qui sont :

- Les actions de plaidoyer auprès des parties prenantes ;
- Les actions d'appropriation et de mise en œuvre de la norme ITIE 2023 et des recommandations concernées ;
- La conception et la mise en place d'un mécanisme de remontée des informations et de traitement des préoccupations de la Société Civile.

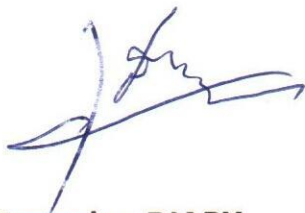
- 3) Le Comité a noté les démarches entreprises pour préparer la Conférence Mondiale de l'ITIE à Bruxelles en Octobre 2026.

Il est préoccupé par les difficultés rencontrées pour l'établissement de l'ordre de mission, de l'obtention du Visa pour la Belgique ainsi que le financement des frais de voyage et de séjour.

Le Comité a recommandé que les activités récurrentes liées aux Conférences Internationales soient anticipées et inscrites dans le **PTBA** afin de réduire les difficultés administratives et budgétaires constatées lors de la préparation de la présente mission.

Conakry, le 20 août 2026

Le Rapporteur



Mamadou DIABY

Le Président de séance



Aboubacar KOUROUMA

INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE
DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN GUINEE (ITIE-GUINEE)

SECRETARIAT EXECUTIF

REUNION DU COMITE DE PILOTAGE

LIEU : MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Comité de Pilotage du 1er Juillet 2026;
2. Examen et approbation des résultats des travaux de la Commission ad-hoc de suivi de la validation en vue de la mise en œuvre des Décisions et recommandations du Conseil d'Administration de l'ITIE suite à la validation de la Guinée ;
3. Niveau de préparation de la Conférence Mondiale de l'ITIE à Bruxelles au mois d'Octobre 2026 ;
4. Divers.

N°	Prénoms et Noms	Fonction / Service	N° Téléphone	E-mail
1	Aboubacar	Président du CP/SG/MMG	620 438 485	sg@mines.gov.gn
2	Cheick Alioune	Conseiller Primature	624 827 984	cheickalioune.diallo@primature.gov.gn
3	Mamadou	Secrétaire Exécutif ITIE-GUINEE	628 593 062	diabytie@yahoo.fr
4	Fatoumata	Porte Parole Collège OSC	621 175 015	atamoutafkant@gmail.com

5	Moussa Iboun	CONTE	PCQVP / GUINEE	664 544 554	contnoussaiboun@gmail.com
6	H. Aicha	BARRY	Societe Civile	626 995 635	ceconfore@yahoo.fr
7	Sayon	BERETE	Coordinatrice WIN	622 069 522	fatsek6@gmail.com
8	Elhadj Cheick	KEITA	Expert Comptable / OECCA G	664 212 892	cheickkeita295@gmail.com
9	Oumar Kanah	DIALLO	Societe Civile	622 404 142	okanahdiallo77@gmail.com
10	Elhadj Thierno Shita	DIALLO	ONIGEM	622 691 469	thiernoshitadiallo@yahoo.fr
11	Karamo	WAGUE	ING. CPDM	622 345 063	kbintou2014@gmail.com
12	Kaba	KEITA	Conseiller Maitre Cour des Comptes	622 448 414	kabakeita5@gmail.com
13	Oumar	BARRY	ONG C-DEV	611 174 540	oumarbarry@cdevong.org
14	Abdoul karim	DIALLO	Chambre des Mines	623 454 573	akdiallo@cmg.com.gn
15	Mamadou Sailou	DIALLO	MATD	622 274 996	madliou1@yahoo.fr
16	Mamadou	DOUMBOUY	MEDD	622 426 446	maddoumb83@gmail.com
17	Mamadou Malal	SOW	RAJGUI	628 025 690	mamadoumalalsow1@gmail.com
18	Lansana	Zoukoutamo	College OSC / Action Mines	628 266 445	lananzoukouta@yahoo.fr
19	Fode Kabele	CAMARA	Specialiste Conformite SMD	626 046 805	fode.camara@nordgold.com
20	Thierno Abdoul Aziz	DIALLO	PCQVP / GUINEE	623 250 264	azizd9273@gmail.com
21	Mohamed Lamine	SOUMAH	ANLC	621 175 950	med83mines@gmail.com
22	Sekou Oumar Ly	DIALLO	College OSC	620 189 463	
23	Boubacar	BARRY	CD/DNCF/MEFB	621 696 794	boubacarbarry217@gmail.com

24	Fatoumata	CISSE	C.D.S.AP/BEQPM	622 341 634	cissefatim62@gmail.com
25	Mohamed Sheick	TOURE	Analyst Affaire Externe / Rio Tinto	610 400 759	mohamedsheick.toure@riotinto.com
26	Aboubacar Fode	KETTA	DNACF/MEFB	627 137 980	dnacf@mefp.gov.gn
27	Paul Sekou	YARADOUNG	DGA/Poste Guineenne	622 676 835	paulyaradouno3@gmail.com
28	Mamadou Lamarana	BARRY	SGA/ CS	620 053 336	malamarana931@gmail.com
29	Abdoulaye	SOUMAH	RPM / Secrétariat Exécutif ITIE-GUIN	664 266 194	absoumah69@gmail.fr
30	René Maurice	SYLLA	RSE / Secrétariat Exécutif ITIE-GUIN	628 934 466	renemauresylla@gmail.com
31	Patrice Kowo	ONIVOGUI	SE/ITIE-GUINEE	623 974 417	patriceonivogui1@yahoo.fr
32	Mamadou Moussa	SIDIBE	Assistant Financier/SE/ITIE-GUINEE	622 916 389	sidibeitie@gmail.com
33	Ibrahima	BANGOURA	Responsable Service Informatique	626 888 967	bibrahima11@gmail.com
34	Arsene Eugene	DAMBA	SE/ITIE-GUINEE	620 587 508	
35	Nimatoulaye	BARRY	SE/ITIE-GUINEE		
36	Koyagbe	SOUMAORO	Assistante SE/ITIE-GUINEE	628 365 252	
37	Kadiatou	BANGOURA	MMG	622 110 579	
38	Mohamed Lamine Karar	PASSY	SE/ITIE-GUINEE		